

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### 5<sup>e</sup> PALMARÈS DES ENTREPRISES AU FÉMININ : DES MODÈLES ET DES LEVIERS POUR L'ÉCONOMIE AU FÉMININ

CONTINUITÉ | 41 % des entreprises du Palmarès existent depuis plus de 26 ans.  
INTERNATIONAL | 39 % des entreprises font de l'exportation.  
CROISSANCE | 87 % des entreprises ont connu une croissance.  
RÉGIONS | 63% ont un siège social à l'extérieur de Montréal.  
PRIORITÉS | 38% des entreprises du Palmarès et plus ont une priorité de recrutement.

Montréal, le 25 janvier 2024 – [Premières en affaires](#) publie aujourd'hui le cinquième [Palmarès des entreprises au féminin](#) du Québec, présenté par la CDPQ. Ce recensement répertorie les entreprises québécoises détenues et dirigées par des femmes en fonction de critères économiques, comme le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel, le secteur d'activité et les marchés de commercialisation. Cette année, le Palmarès est composé de 146 entreprises qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de dollars. Dans les pages, on présente aussi les résultats de 85 étoiles montantes qui ont un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions de dollars.

#### FAITS SAILLANTS

Au Palmarès, 146 entreprises ont un chiffre d'affaires de plus de 5 millions de dollars:

- 26 grandes entreprises avec un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de dollars,
- 73 moyennes entreprises avec un chiffre d'affaires de 10 à 50 millions de dollars,
- 47 entreprises dans la catégorie des forces vives, avec un chiffre d'affaires de 5 à 10 millions de dollars.

Aussi à la une dans les pages, 85 étoiles montantes ont un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions de dollars.

« Cinq ans après la première parution de cette liste, la pertinence de l'initiative se confirme », souligne Déborah Levy, rédactrice en chef de [Premières en affaires](#). « Le Palmarès a eu un effet d'entraînement pour la visibilité des femmes d'affaires dans les médias. » Au total, le magazine révèle le portrait chiffré de 232 entreprises féminines qui opèrent dans 16 régions du Québec. En 2020, il y avait 14 entreprises dans la catégorie des étoiles montantes, avec un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions de dollars. On présente dans ce dossier rédactionnel les résultats de 85 entreprises qui ont ce profil. C'est la catégorie la plus dynamique de la liste, qui révèle une nouvelle génération de femmes aux commandes d'entreprises agiles.

Les entreprises ont négocié avec succès plusieurs virages après la pandémie, ont composé avec l'inflation, la réorganisation des chaînes d'approvisionnement ou la transition numérique. « Le Palmarès vise à souligner les entreprises féminines qui se démarquent par leur performance dans l'écosystème entrepreneurial et qui contribuent à la vitalité économique du Québec : 87% des entreprises listées ont connu une croissance par rapport à l'an dernier », affirme Catherine Samson, directrice principale, Communications et rayonnement Québec, à la CDPQ.

## À PROPOS DU PALMARÈS DES ENTREPRISES AU FÉMININ

Le 5e Palmarès des entreprises au féminin de Premières en affaires est présenté par la CDPQ. Cette initiative est réalisée en collaboration avec la Sun Life, L'initiative Femmes de la Banque Scotia<sup>MC</sup>, l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia, l'Ordre des CPA du Québec, BDC, avec le soutien de E&Y, et la participation du Réseau des Femmes d'affaires du Québec.

La compilation et l'analyse des données ont été réalisées par la firme Léger. La liste ne se présente pas comme un classement, mais comme un recensement non exhaustif des principales entreprises dirigées par des femmes entrepreneures au Québec. L'objectif de la démarche est d'encourager les femmes entrepreneures à faire connaître leur succès pour inspirer la relève économique au féminin. Alors que les années précédentes, les entreprises avec un chiffre d'affaires de moins de 1 million de dollars étaient accueillies au Palmarès dans la catégorie « Jeunes pousses », la popularité de l'initiative a entraîné un resserrement des critères. Le Palmarès présente dorénavant les résultats des entreprises dirigées par des femmes qui ont atteint, au cours de leur dernier exercice fiscal, un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 5 millions de dollars.

-30-